

# Les Projets

## Expression et participation

### Des personnes accompagnées

Etre plus attentif à la parole des personnes en situation de précarité, être vigilants au respect de leurs droits, les associer aux décisions qui les concernent : voilà l'une des missions de la FNARS Languedoc-Roussillon.

Depuis 2010, le Conseil Consultatif des Personnes Accompagnées (CCPA) est l'unique instance nationale représentative des personnes hébergées et accueillies. Au niveau national le CCPA est porté par la fondation de l'Armée du Salut, la FNARS, et l'Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS).

Il permet aux personnes concernées par les politiques publiques de lutte contre la pauvreté (personnes en situation de pauvreté ou l'ayant été, intervenants sociaux et représentant des fédérations du secteur) de mener une réflexion partagée sur ces politiques et construire une parole collective.

Afin d'être au plus près des réalités territoriales, et de rendre plus accessible la participation des personnes, une déclinaison régionale a été encouragée, 12 CCRPA ont ainsi été créés en France.

Dans notre région, le CCRPA est actif depuis 2012, il fonctionne grâce à la mobilisation des délégués élus au nombre de 12 qui se réunissent régulièrement lors des Comités de pilotage (COFIL). Les délégués du CCRPA assurent le bon fonctionnement du CCRPA et participent à l'élaboration et l'organisation des journées. En tant que délégué(e)s du CCRPA, ils participent et sont de plus en plus associés à différentes rencontres au sein desquelles ils portent la parole du CCRPA : Assises du travail social, Collectif Alerte, SIAO, associations de la région...

De plus depuis 2014, deux délégués du CCRPA (Sarah KEBIR et Francis TAHO KELA) ont été nommés pour siéger au Conseil National des politiques de Lutte contre les Exclusions (CNLE), en tant que membre du 8<sup>ième</sup> collège. Ainsi, le comité de pilotage du CCRPA est le groupe d'appui régional au CNLE. Ils appuient et participent à l'élaboration de la parole portée par les deux membres du 8<sup>ième</sup> collège au CNLE.

#### LES JOURNEES DU CONSEIL CONSULTATIF REGIONAL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES/ACCUEILLIES LANGUEDOC ROUSSILLON

##### CCRPA ALIMENTATION & PRECARITE

Le 23 mars 2014, le CCRPA a réuni 46 participants à Montpellier (Hérault) autour de la thématique de l'alimentation. Cette journée était l'occasion de présenter différentes initiatives en lien avec la thématique de la journée portées à la fois par les associations du secteur (quo 9, ADOMA) et par d'autres acteurs tels que le CIVAM (présentation de l'accueil social à la ferme)

Les délégués du CCRPA ont également fait un retour des journées départementales auxquelles ils avaient participé dans le cadre du projet « alimentation précarité » porté par la FNARS.



##### CONCLUSION DE LA JOURNEE

Les participants ont émis le souhait de poursuivre le travail et d'aller plus loin en testant des initiatives innovantes, alliant alimentation et monde agricole comme un vecteur de lien social dans notre région.



## CCRPA DEVENEZ ACTEUR DE LA PARTICIPATION EN REGION

Mission accomplie pour les délégués très sollicités durant cette journée et qui ont su convaincre quelques participants !

Ainsi, 18 candidats se sont présentés pour les élections.

Le 24 mai à Narbonne, le CCRPA a centré cette journée sur la promotion de la participation ! 38 personnes se sont réunies pour cette journée de renouvellement du comité de pilotage. L'objectif de la journée : donner envie aux personnes en situation d'exclusion de candidater aux élections des délégués. Afin de répondre à cette mission, les délégués ont présenté les valeurs, le fonctionnement du CCRPA et les différents projets qu'ils avaient menés durant leur mandat.

## LE RESULTAT DES URNES !

Après un vote à bulletin secret et un suspense insoutenable le CCRPA a élu 12 délégués. Le comité de pilotage du CCRPA sera désormais composé de nouveaux et d'anciens délégués

## CCRPA VIOLENCES INSTITUTIONNELLES

Les 15 et 16 novembre, Prades (Pyrénées-Orientales) accueillait le CCRPA, avec 41 personnes mobilisées sur la thématique des violences institutionnelles, un sujet qui touche et préoccupe de plus en plus l'ensemble des acteurs du secteur social confrontés à une augmentation de la tension entre les institutions et les dits "usagers".

Les ateliers du week-end ont eu pour objectif de déchiffrer les causes potentielles de ces situations de violences. Grâce à ce recueil d'expériences, le CCRPA a pu identifier des situations récurrentes de violences institutionnelles comme le manque de prise en compte et de reconnaissance de l'individu (l'impression de n'être qu'un numéro de dossier), le manque d'écoute et de dialogue, la dévalorisation, l'infantilisation et le rabaissement, l'incertitude et l'absence de réponse face à la complexité des démarches au sein des parcours...

Il ressort de ces réflexions que la violence est un phénomène complexe qui ne dépend pas d'une seule cause mais la causalité plurielles qui interagissent, telles que la lenteur, la complexité de l'administration, et le manque de coordination entre les différents interlocuteurs, avec des manifestations qui sont à la fois causes et conséquences de violences.



## LES RECOMMANDATIONS DU CCRPA

L'accueil des personnes est le premier acte social qui peut prévenir la violence, car c'est un préalable à la circulation de la parole qui privilégie l'installation d'une relation de confiance et qui, par conséquent, évite le jaillissement des formes de violences liées aux frustrations des uns et des autres. Dans ce cadre et par le biais du théâtre forum les rôles se sont inversés. Les participants ont pu comprendre que les travailleurs sociaux sont touchés par leur difficulté à répondre aux besoins des personnes et leurs propres limites d'actions liées à la lenteur administrative, le manque de moyens et aux lacunes inhérentes aux formations.

Replacer la responsabilité de chacun à tous les niveaux est important pour ne pas cristalliser des conflits fondés sur des non-dits et de l'incompréhension. Enfin, pour les institutions, la préconisation qui semble la plus évidente est de renforcer le travail en réseau et la coordination entre tous les interlocuteurs pour recréer du sens et du lien dans les parcours.

## « UNE NOUVELLE MISSION POUR LES DELEGUES DU CCRPA ! »

Début 2014, la FNARS et le CCRPA Languedoc-Roussillon ont souhaité répondre à un appel à candidature pour présenter des membres au 8<sup>ème</sup> collège du Conseil National des politiques de Lutte contre les Exclusions (CNLE).

Pour la FNARS Languedoc-Roussillon, il s'agissait de renforcer son engagement en faveur de la participation des personnes en situation de précarité et de consolider sa démarche d'accompagnement des membres du comité de pilotage du CCRPA dans leur fonction de représentation. L'appel à candidature a été proposé au comité de pilotage du CCRPA, et deux de ses membres se sont portés volontaires. Sarah Kébir et Francis Taho Kéla ont ainsi été nommés pour siéger de manière mensuelle au CNLE, au sein du 8<sup>ème</sup> collège, pour un mandat de 3 ans.



C'est une nouvelle mission pour ces deux délégués qui apportent leur contribution au sein du CNLE en s'appuyant sur la parole collective du CCRPA, qui constitue leur groupe d'appui régional.



Des temps de travail sont organisés avant les réunions plénières du CNLE à Paris, et les deux membres du 8<sup>ème</sup> collège assurent la restitution auprès des membres du CCRPA quand ils reviennent pour construire une parole collective sur les thématiques sur lesquelles le CNLE est amené à se positionner.

## LE CALENDRIER DU CNLE

### ➤ Le 09 Avril 2014 :

- Présentation du rapport d'évaluation du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

### ➤ Le 22 Mai 2014 :

- Installation du CNLE au ministère de la Santé en présence de la Ministre M. Tourraine et de la secrétaire d'Etat S. Neuville

### ➤ Le 19 Juin 2014 :

- présentation du rapport d'activité 2013 de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

### ➤ Le 25 Juin 2014 : rencontre avec le ministre du travail F. Rebsamen

- en faveur des enfants et des familles fragilisées.

### ➤ Le 18 Septembre 2014 :

- Intervention de l'ONPES sur les budgets de référence

### ➤ Le 16 Octobre 2014 :

- Elaboration des mesures de simplification dans le domaine de la lutte contre les exclusions

### ➤ Le 20 Novembre 2014 :

- Etat d'avancement de la mise en œuvre des mesures du Plan pluriannuel contre la pauvreté

### ➤ Le 18 Décembre 2014 :

- Contributions au bilan du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale